

78 votre canton

/ Marly-le-Roi / Louveciennes / Le Port-Marly /

Marly-le-Roi

Jeunesse

Pierre Lequiller a souhaité, lors de la visite cantonale de Pierre Bédier, Président du Conseil général des Yvelines, lui faire partager la réussite des réalisations du Département sur le canton. Il a ainsi pu, en compagnie de Jean-Yves Perrot, Maire de Marly-le-Roi, lui montrer le gymnase du Chenil, pour lequel le Conseil général a versé 812 350 €.

> La gestion des collèges relève de la compétence exclusive des Départements. Pierre Lequiller, en sa qualité de Vice-Président du Conseil général en charge des affaires scolaires, a souhaité mettre en avant la qualité du collège Louis Lumière de Marly-le-Roi. Ce dernier, très sensible à l'accès des élèves aux nouvelles technologies, a émis l'idée de faire de ce collège un établissement

pilote sur ce sujet, en continuant de l'équiper de matériel de pointe.

> Les lourds travaux de réparation dans les écoles Doumer, Leclerc et Soudanes à Louveciennes sont achevés.

Pierre Lequiller a défendu l'attribution d'une subvention départementale de 75 646 € pour ces chantiers, ainsi que 41 000 € de subvention d'état pour la toiture des Soudanes. ■

Edito

Chers Marlychois,
Chers Louveciennois,
Chers Marlyportains,

Le Département joue, vous le savez, un rôle majeur de soutien aux trois communes de notre canton et à leurs associations.

Leur fonctionnement et le développement des équipements communaux sont évidemment soutenus par le Conseil général.

En septembre dernier, Franck Borotra a démissionné de la présidence du Conseil général, et je souhaiterais rendre hommage à sa gestion (fiscalité la plus basse de France, endettement minimal, aide très efficace aux communes). Pierre Bédier lui a succédé, et a immédiatement montré sa volonté, dans la continuité, de lancer des initiatives fortes, notamment en matière de logement, d'insertion et d'équipement des collèges.

A cette occasion, j'ai été élu deuxième Vice-président, chargé des affaires scolaires, universitaires et du patrimoine.

Comme vous le verrez dans ce numéro, les interventions du Conseil général sont très variées : écoles et collèges, culture, patrimoine, environnement, équipements sociaux et sportifs, jeunesse... Je veille, en liaison avec les maires des trois villes, et les présidents d'associations, à ce que notre canton profite pleinement de l'aide départementale. Dans cet esprit, le nouveau Président du Conseil général est venu passer une journée entière dans notre canton, pour prendre connaissance, sur le terrain, de nos problèmes et de nos projets.

Très cordialement,

Pierre LEQUILLER
Vice-Président du Conseil général
des Yvelines



Jean-Yves Perrot, Maire de Marly, et Pierre Lequiller présentent la maquette du parc de Marly au nouveau Président du Conseil général.



Pierre Lequiller, le Président du Conseil général et Marcelle Gorguès, Maire de Port-Marly, après la visite du chemin de halage.



André Vanhollenbeke, Maire de Louveciennes, Pierre Lequiller et Pierre Bédier visitent la résidence Saint-Joseph.

Crèche

Un projet d'envergure va voir le jour sur les anciens terrains de tennis de Louveciennes (rue de Voisins). Le Conseil général est en effet partenaire de la future construction d'un immeuble d'habitation, couplé à un pôle enfance, intégrant une crèche de 50 lits.

La subvention départementale prévue pour ce projet est de 422 800 €. ■

Culture

L'exposition « Les maîtres de l'eau : d'Archimède à la Machine de Marly » est en cours jusqu'au 30 juillet 2006 au Musée Promenade de Marly le Roi / Louveciennes (visites du mercredi au dimanche, de 14 h à 18 h).

Elle retrace l'histoire de cette machine, voulue par Louis XIV, et réalisée entre 1675 et 1684, sous la direction de Colbert et de Mansart.

Pierre Lequiller, très attaché au rayonnement du patrimoine culturel du canton, a souhaité que le Conseil général des Yvelines s'associe pleinement à ce projet. Une subvention a été versée pour la réalisation du catalogue de cette exposition. ■

Patrimoine

Le château de Monte-Cristo et le devenir de Port-Marly

Lors d'une rencontre très productive avec des associations culturelles du canton au Château de Monte-Cristo à Port-Marly, Pierre Lequiller et Marcelle Gorguès, Maire de la ville, ont attiré l'attention de Pierre Bédier sur le mauvais état du mur d'enceinte de son Parc.

Ce dernier présente un danger d'éboulement et, soucieux de ne pas endommager le Parc, le Président s'est engagé à trouver une solution pour sa consolidation ou sa réfection. Le Conseil général des Yvelines, qui s'est déjà impliqué fortement dans la restauration du Château, se doit en effet de préserver le patrimoine historique et culturel, dont le Château de Monte-Cristo, ancienne demeure d'Alexandre Dumas (et né de son imagination entre 1844 et 1846), est un fleuron. Pierre Lequiller a également eu l'occasion de dévoiler au Président du

Conseil général le projet du SIVOM des Coteaux de Seine concernant le chemin de halage qui passe à Port-Marly. Ce chemin est actuellement dans un état qui ne permet pas aux riverains et aux touristes de s'y promener dans les meilleures conditions de confort et de sécurité. C'est pourquoi le SIVOM, présidé par Pierre Lequiller, souhaite en faire une voie piétonne et cyclable éclairée, afin de permettre à tous de redécouvrir le patrimoine paysager des bords de Seine, et ainsi d'accroître l'attrait touristique de ce site. ■

Seniors

Accueil des personnes âgées

Pierre Bédier et Pierre Lequiller ont visité, avec André Vanhollenbeke, Maire de Louveciennes, la Résidence d'hébergement pour personnes âgées Saint-Joseph.

Cet établissement gérontologique gère actuellement 87 lits pour les personnes âgées dépendantes et un service de soins infirmiers à domicile de 45 places. Il abrite également une coordination gérontologique, qui propose une approche personnalisée des besoins des personnes âgées sur

12 communes des Yvelines autour de Louveciennes. Le Conseil général a alloué un budget de fonctionnement annuel de 86 488 € à cette coordination, et de 142 548 € pour l'équipe médico-sociale APA (Aide Personnalisée à l'Autonomie) au titre de l'année 2005. ■

Expressions politiques

En application de la loi du 27 février 2002, cet espace est réservé à l'expression des groupes politiques composant l'Assemblée départementale. Les textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Groupe de la majorité départementale

6 000 logements par an dans les 5 années à venir, tel est l'objectif approuvé par notre Assemblée Départementale le 4 février 2006, à l'initiative du Président Pierre BÉDIER.

Dotée d'une enveloppe financière de 36 millions d'euros, cette politique ambitieuse et innovante est destinée à permettre la construction d'ici à 2010 de 30 000 logements - en location ou en accession sociale à la propriété - soit une augmentation de 50 % du rythme de la construction actuelle.

En collaboration avec les collectivités locales, cette politique audacieuse de réduction des inégalités, permettra aux jeunes ménages yvelinois de vivre dans des logements de qualité, renforçant ainsi l'attractivité de notre territoire, seule source de créations d'emplois.

Groupe socialistes et apparentés

Le Conseil général a changé de président mais pas de majorité hélas ! Après les années Borotra, marquées par une personnalité atypique et républicaine dont nous ne partageons pas toutes les options mais que nous respectons et qui nous respectait, voici le temps de M. Pierre Bédier. Nous n'avons pas présenté de candidat contre lui car compte tenu du découpage électoral injuste et de ses résultats (9 gauche sur 39 !) cela n'aurait servi à rien et surtout parce que nous voulons vous défendre vous qui nous faites confiance même si nous sommes minoritaires : nous jugerons donc sur pièces et actes, pas sur blabla. Nous dirons oui, nous dirons non : des valeurs, oui, de l'idéologie, non. De la justice sociale, oui, des privilèges, non. Opposition constructive.

Aidez-nous à tenir ce cap : prenez contact, venez juger sur place !

Groupe communiste

Le groupe communiste composé de Jacques Saint-Amaux pour le canton de Limay et de Michel Espinat pour le canton de Trappes, participe activement aux débats de l'assemblée départementale. Au sein de celle-ci largement dominée par la droite, notre ambition est de porter les aspirations de la jeunesse, des plus défavorisés, des chômeurs, des salariés, des enseignants qui oeuvrent à la réussite scolaire du plus grand nombre et des associations diverses.

Nous ne partageons pas nombre de priorités de la majorité départementale, mais tâchons de faire œuvre de propositions alternatives. Notre combat est celui de la justice, du progrès social et de la solidarité. Nous sommes à votre écoute et à votre disposition.